REGLEMENT DU RESEAU URBAIN D'EXPRESSION DANS LA VILLE

Le Réseau Urbain d'Expression (RUE), mis en place par la Ville de Rennes en partenariat avec l'Association de Soutien Au Réseau Urbain d'Expression (ASARUE), propose un accès à des murs autorisés : l'accès à ces murs est libre. Les graffeurs peuvent aller peindre à tout moment sur ceux-ci sans demande d'autorisation préalable.

Les réalisations effectuées sur ces murs devront entrer dans le cadre de la liberté d'expression et donc éviter : toute diffamation ou injure, toute incitation au crime, à la violence, à la discrimination, à la haine raciale, à l'usage, à la détention ou au trafic de stupéfiants, tout caractère licencieux ou pornographique... Les contrevenants à cette réglementation s'exposeraient à des poursuites judiciaires engagées par des particuliers et/ou par les pouvoirs publics.

En marge des murs proposés par la Ville de Rennes, des murs privés pourront être intégrés au dispositif : l'accès à ces murs sera possible après inscription au RUE. Les graffeurs inscrits sont alors mis en contact avec le propriétaire du mur. Les conditions de réalisation de ces Graffitis ou autre types d'œuvres de Street art sont à négocier avec le propriétaire du mur en lien avec le RUE.

NB : Des rencontres régulières sont proposées aux graffeurs avec les partenaires du dispositif pour en améliorer le fonctionnement.

Nous tenons à rappeler aux acteurs de la scène Street art - Graffiti qu'en aucun cas ce dispositif ne se substitue à ce qui existe déjà. Ce dispositif vient se placer en complément de la scène actuelle et se propose uniquement de mettre un cadre légal et une plus grande lisibilité à l'utilisation des murs appartenant à la Ville de Rennes et à certains murs privés dont les propriétaires prendraient directement contact avec le RUE pour y être intégrés.

Pour les personnes acceptant de figurer sur la fiche Artiste du site Internet, il est possible à tout moment d'apporter des modifications ou d'en être retiré.

Pour cela, un simple mail à contact@rue.bzh avec vos demandes suffit.

Contact:

ASARUE (Association de Soutien Au Réseau Urbain d'Expression)
562 route de Sainte-Foix - 35000 Rennes
contact@rue.bzh

Signature :
Lu et approuvé